Ne cessons donc pas de redire à tout prêtre: « Votre place n'est que là où votre évêque vous veut. Elle n'est pas dans les réunions séculières, ni dans les assemblées à caractère politique plus ou moins avoué. Ne partagez pas votre obéissance entre deux chefs: votre évêque et quelque champion politique, et rappelez-vous qu'une action sociale, même entreprise par des laïques catholiques, reste exclusivement laïque, ne peut être considérée comme œuvre catholique, où le prêtre soit vraiment à sa place, si elle est soustraite à l'action de l'évêque ».

Je mets fin à ces quelques considérations. Vous m'excuserez d'avoir été si long: c'est votre intéressant programme qui en a été la cause.

Je ne veux pas pourtant clore cette lettre sans un souvenir de cœur pour l'apôtre du recrutement sacerdotal qui est au milieu de vous et dont j'apprécie hautement le dévouement éclairé. Veuillez lui transmettre mes vœux pour le succès de la retraite qu'il est appelé à prêcher.

Que Notre Seigneur et la Vierge Marie bénissent le très digne président de l'Alliance et tous les membres associés. Je leur porte à tous une grande affection, parce qu'ils se consacrent à l'œuvre des œuvres : l'éducation du clergé. Ils exercent un apostolat d'apostolat. Ils sont les pères et les directeurs des futurs pères et directeurs des âmes dans votre cher pays, dans cette France chrétienne qui reste, malgré l'enfer déchaîné, si pleine de ressources pour le bien, et qui est toujours la Fille aînée de l'Eglise. Elle ne périra point et elle redeviendra un jour libre et glorieuse.

Tout en vous en Jésus et Marie.

FR. CARDINAL VIVES, protecteur.

Bibliographie

— Le VII^e Centenaire de l'Ordre franciscain. Québec. 2, 3, 4 octobre 1909.

Jolie brochure de 60 pages. Se vend, à 10 sous l'ex., à la Maison Sainte-Marguerite, Ville-Montcalm, Québec.

Dans une introduction de belle allure, le R. P. Odoric-M Jouve, des FF. Mineurs, expose l'objet du triduum célébré au